



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07/15/2019
	Date d'impression: 12/3/2019
	Numéro de la FDS: R0367943
MaxLife™ DEX/MERC ATF 786953	Version: 1.9

Classement GHS en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom commercial : MaxLife™ DEX/MERC ATF

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Lubrifiant

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Valvoline Canada Corp 905 Winston Churchill Blvd Mississauga ON L5J 4P2 Canada 1-800-TEAMVAL (1-800-832-6825) SDS@valvoline.com	Numéro d'appel d'urgence 1-800-VALVOLINE (1-800-825-8654) Numero de Information Regler 1-800-TEAMVAL (1-800-832-6825) Informations sur le produit 1-800-TEAMVAL (1-800-832-6825)
--	--

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments d'étiquetage SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Classification	Concentration (%)
Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based	72623-87-1	Asp. Tox. 1; H304	>=70.00 - < 90.00
HYDROTREATED LIGHT	64742-55-8	Asp. Tox. 1; H304	>=1.00 - < 5.00

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 07/15/2019

Date d'impression: 12/3/2019

Numéro de la FDS: R0367943

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.9

786953

PARAFFINIC DISTILLATE			
DODECYL HYDROXYPROPYL SULFIDE	67124-09-8	Skin Sens. 1; H317	>=0.10 - < 1.00

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires.
Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones exposées en les lavant avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
- En cas d'ingestion : Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Aucun symptôme connu ou attendu.
- Avis aux médecins : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Eau pulvérisée
Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion : gaz carbonique et monoxyde de carbone

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 07/15/2019

Date d'impression: 12/3/2019

Numéro de la FDS: R0367943

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.9

786953

dangereux

Hydrocarbures

Méthodes spécifiques
d'extinction

:

Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Équipements de protection
particuliers des pompiers

: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLEPrécautions individuelles,
équipement de protection et
procédures d'urgence

: Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.

Précautions pour la
protection de l'environnement: Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.Méthodes et matériel de
confinement et de nettoyage: Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Autres informations

: Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGEConseils pour une
manipulation sans danger: Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Équipement de protection individuel, voir section 8.Conditions de stockage
sures

: Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Matières à éviter

: Pas de matières à signaler spécialement.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07/15/2019
	Date d'impression: 12/3/2019
	Numéro de la FDS: R0367943
MaxLife™ DEX/MERC ATF 786953	Version: 1.9

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based	72623-87-1	TWA	5 mg/m3 Brouillard	CA AB OEL
		STEL	10 mg/m3 Brouillard	CA AB OEL
		VEMP	5 mg/m3 Brouillard	CA QC OEL
		VECD	10 mg/m3 Brouillard	CA QC OEL
		TWA	1 mg/m3 Brouillard	CA BC OEL
HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE	64742-55-8	PEL	5 mg/m3 à particules	CAL PEL
		TWA	5 mg/m3 Brouillard	CA AB OEL
		STEL	10 mg/m3 Brouillard	CA AB OEL
		VEMP	5 mg/m3 Brouillard	CA QC OEL
		VECD	10 mg/m3 Brouillard	CA QC OEL
		TWA	1 mg/m3 Brouillard	CA BC OEL

Mesures d'ordre technique : Une ventilation générale devrait être suffisante pour des conditions normales d'utilisation. Toutefois, si les conditions de fonctionnement inhabituelles existent, fournir (échappement général et / ou local) une ventilation mécanique suffisante pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : La protection des voies respiratoires n'est pas requise dans des conditions d'utilisation normales.

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 07/15/2019

Date d'impression: 12/3/2019

Numéro de la FDS: R0367943

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.9

786953

des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection de la peau et du corps : Porter des gants résistant à l'usure (consulter votre fournisseur d'équipements de sécurité).
Porter selon besoins:
Chaussures de sécurité

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : rouge

Odeur : légère

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : > 218 °C
(1013 hPa)

Point d'éclair : 201 - 249 °C

Méthode: Creuset fermé Cleveland

Taux d'évaporation : < 1
oxyde de diéthyle

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : 1 hPa
Pression de vapeur calculée

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 07/15/2019

Date d'impression: 12/3/2019

Numéro de la FDS: R0367943

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.9

786953

Densité de vapeur relative	:	> 1 AIR = 1
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	0.850 gcm ³ (15.56 °C)
Solubilité(s)	:	
Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité	:	
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	28.8 mm ² /s (40 °C)
Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.
Conditions à éviter	:	chaleur excessive
Matières incompatibles	:	alcalis Acides forts Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	:	On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07/15/2019
	Date d'impression: 12/3/2019
	Numéro de la FDS: R0367943
MaxLife™ DEX/MERC ATF 786953	Version: 1.9

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation
Contact avec la peau
Contact avec les Yeux
L'ingestion

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:**Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.58 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'inhalation dans les classifications SGH.
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

DODECYL HYDROXYPROPYL SULFIDE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg
Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:**Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based:**

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:

Evaluation : Légère irritation passagère
Résultat : Légère irritation passagère

DODECYL HYDROXYPROPYL SULFIDE:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Résultat : Légère irritation passagère
Remarques : Probable étant donné les composants.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07/15/2019
	Date d'impression: 12/3/2019
	Numéro de la FDS: R0367943
MaxLife™ DEX/MERC ATF 786953	Version: 1.9

Remarques : Irritation ou lésion de l'œil peu probables.

Composants:

Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:

Résultat : Légère irritation passagère
Evaluation : Légère irritation passagère

DODECYL HYDROXYPROPYL SULFIDE:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based:

Type de Test : Test de Buehler
Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

DODECYL HYDROXYPROPYL SULFIDE:

Type de Test : Dosage dans les ganglions lymphatiques locaux
Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Méthode : OCDE Ligne directrice 429

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

DODECYL HYDROXYPROPYL SULFIDE:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07/15/2019
	Date d'impression: 12/3/2019
	Numéro de la FDS: R0367943
MaxLife™ DEX/MERC ATF 786953	Version: 1.9

HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Composants:**Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Catégorie 3; Nocif pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 3; Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long t

Composants:

Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 07/15/2019

Date d'impression: 12/3/2019

Numéro de la FDS: R0367943

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.9

786953

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >= 100 mg/l
Point final: Inhibition de la croissance
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOELR (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): >= 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 14 jr
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEL (Daphnia (Daphnie)): 10 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- DODECYL HYDROXYPROPYL SULFIDE:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.75 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE ligne directrice 203
BPL: oui
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0.58 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: WAF
- Toxicité pour les algues : EL50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: WAF
- Facteur M (Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique) : 1
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEL (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0.32 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
BPL: oui



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07/15/2019
	Date d'impression: 12/3/2019
	Numéro de la FDS: R0367943
MaxLife™ DEX/MERC ATF 786953	Version: 1.9

Facteur M (Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique) : 1

Persistance et dégradabilité

Composants:

Lubricating Oils (Petroleum), C20-50, Hydrotreated Neutral Oil-Based:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 2 - 4 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

DODECYL HYDROXYPROPYL SULFIDE:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 5 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Composants:

DODECYL HYDROXYPROPYL SULFIDE:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4.7 - 6.5

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Composants:

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Conseils généraux : Éliminer conformément aux réglementations locales, régionales et gouvernementales applicables.

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Emballages contaminés : Vider les restes.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07/15/2019
	Date d'impression: 12/3/2019
	Numéro de la FDS: R0367943
MaxLife™ DEX/MERC ATF 786953	Version: 1.9

Eliminer comme produit non utilisé.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL	: Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
AICS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TCSI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 07/15/2019

Date d'impression: 12/3/2019

Numéro de la FDS: R0367943

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.9

786953

TSCA : Dans l'inventaire TSCA

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon)
 ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan),
 TSCA (USA)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Information supplémentaire**

Date de révision: 07/15/2019

NFPA:	HMIS III:						
<p>Inflammabilité</p> <p>Santé</p> <p>Instabilité</p> <p>Danger particulier.</p>	<table border="1"> <tr> <td style="background-color: blue; color: white;">SANTE</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td style="background-color: red; color: white;">INFLAMMABILITE</td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td style="background-color: yellow; color: black;">DANGER PHYSIQUE</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> </table> <p>0 = non significatif(ve), 1 =Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = extrême, * = Chronique</p>	SANTE	0	INFLAMMABILITE	1	DANGER PHYSIQUE	0
SANTE	0						
INFLAMMABILITE	1						
DANGER PHYSIQUE	0						


Classe d'Inflammabilité pour Liquides Inflammables

Liquide combustible de classe IIIB

Texte complet pour phrase H

- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité
 Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés
 La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé
 d'étiquetage (SGH) et de transport.

		Page: 14
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 07/15/2019
		Date d'impression: 12/3/2019
		Numéro de la FDS: R0367943
MaxLife™ DEX/MERC ATF		Version: 1.9
786953		

L'information contenue dans les présentes est considérée comme exacte, mais n'est pas garantie comme provenant de l'entreprise. Les destinataires sont avisés de confirmer à l'avance la nécessité que l'information soit actuelle, applicable et adaptée à leur. Cette fiche signalétique a été préparée par le département de santé et sécurité environnementale d'Valvoline (1-800-VALVOLINE).

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l' « Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l' « Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)

C_{ixx} : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (IC_{xx})

IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)

ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)

CM_{xx} : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LC_{xx})

DM_{xx} : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LD_{xx})

logPow : coefficient de partage octanol-eau

N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)

VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)

PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique

PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)

PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)

PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)

PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)

P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)

STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)


STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)

VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)

MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)

WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

	Page: 15
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 07/15/2019
	Date d'impression: 12/3/2019
	Numéro de la FDS: R0367943
MaxLife™ DEX/MERC ATF 786953	Version: 1.9

CERCLA: Décret sur les Mesures de Compensation et Responsabilités Environnementale
 DOT: Département des transports
 FIFRA: Federal Insecticide, fongicide, et les rodenticides
 CCRMD: Dangereux renseignements relatifs aux matières (HMIRC)
 HMIS: Système d'identification des dangers
 NFPA: Association Nationale de Protection contre le Feu
 NIOSH: Association Nationale de santé et sécurité au travail
 OSHA: Santé et sécurité au travail
 ARLA, Santé Canada Agence de réglementation de la lutte (PMRA)
 RTK: Droit à l'information
 SIMDUT: Système d'information sur Matériaux (WHMIS)